

NIGRA UNDA



Néronde.com

L'Écho des Remparts

3ème trimestre 2021

Sommaire :

- Rentrée scolaire
- Le mot du maire
- Infos de la mairie
- Histoire de Néronde
- Autour de nous
- Les 3 derniers mois...
- ... Les 3 prochains mois
- Le village en image
- Portrait : Nathalie Grand
- Quizz
- Compte rendu du Conseil Municipal du 29 juin 2021
- Les commissions
- Le conseil municipal des enfants
- Les aménagements
- Le SPANC
- La semaine Bleue
- Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Rentrée scolaire

Malgré la crise sanitaire, les jeunes Nérondois ainsi que les lycéens ont repris le chemin de l'école le 2 septembre.

À l'école primaire, la classe de Carole Mathé (maternelles et CP) compte 23 élèves et celle d'Aline Mollard (du CE1 au CM2) compte 22 élèves. Les nouveaux élèves ont été accueillis chaleureusement par leurs camarades. Parmi eux, trois nouvelles familles nérondoises.



Changement de la gestion de la cantine auparavant gérée par une association ! La mairie a souscrit un abonnement auprès d'un site de gestion qui permettra

de prendre en charge les inscriptions à la cantine et au périscolaire mais également le règlement des repas. Ces derniers seront servis comme chaque année au lycée Pierre Coton.



Ce dernier accueille une nouvelle proviseuse, Mme Grand qui remplace Mme Villelongue en poste depuis 5 ans.

Cette année, le nombre d'élèves reste stable avec 142 élèves dont 57 internes.

Quant à l'effectif des enseignants, il est de 23.

Le mot du maire

Néronde.com de rentrée est arrivé !

Vous avez en main « Néronde.com » restylisé par une nouvelle équipe. En le feuilletant dans sa nouvelle mise en page, vous découvrirez comme auparavant la

vie du village en images.

Le premier numéro date de juin 2001.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui depuis sa création ont eu en charge sa rédaction pour

le plus grand plaisir des lecteurs.

Bravo et merci pour tout ce beau travail réalisé par les équipes successives.

Le Maire

Gérard MONCELON



Infos de la mairie

Certains membres
du personnel de la
mairie s'en vont
quand d'autres
arrivent !

- **Nouvel Agent de service**

Cécile MOREL rejoint l'équipe des employés municipaux. Bienvenue à elle.



Cécile MOREL
Agent de service

- **Grippe aviaire**

Passage du risque négligeable à modéré vis-à-vis de l'influenza aviaire, sur tout le territoire français. La claustration ou la mise sous filet des volailles des

basses-cours de la Loire est à nouveau obligatoire. Ces mesures doivent être strictement mises en œuvre par tous les particuliers détenteurs de volailles.

- **Ludothèque**

La ludothèque communautaire poursuit son service sous forme de DRIVE. Prêt de jeux et jouets (Click and collect). Elle sera à Néronde le mercredi 24 novembre, place du Palud de 11h à 11h45. Le service de réservation en ligne est toujours disponible sur le site de la Communauté de Communes.

- **Vente de bois**

A la suite d'une coupe des bois appartenant à la commune, la mairie met en vente 6m³ de bois de chauffage en 2 mètres de long, en un seul lot. Prix de vente 150€. Contacter la Mairie.

- **Pot de départ à la retraite**
Françoise VIAL

Avec quelques mois de retard, nous avons enfin pu fêter le



3 générations de secrétaires de Mairie

départ de Françoise et la remercier pour ces années passées à la Mairie. Autour d'elle étaient réunis certains membres de l'ancienne équipe municipale ainsi que les nouveaux élus. Étaient présents également Minouche (précédente secrétaire), Laurie RAVEL (nouvelle secrétaire) et les employés municipaux.

Histoire de Néronde

Néronde avant Néronde

Qui étaient les premiers Nérondois ? Sans doute des chasseurs/cueilleurs dans la nuit des temps !

Lors de la construction de l'autoroute A89, les fouilles archéologiques ont révélé des traces humaines datant de l'âge de pierre. Bien avant la construction du village, des gens habitaient déjà vers l'aire de service aux lieux-dits « Chazelles », « Dérompés » et « Rieu ».

À l'époque des romains, on a trouvé des restes d'habitats humains. Pas surprenant, puisque Feurs existait déjà tenant son nom « Forum Segusiavorum » de la tribu gauloise de la région, les Segusiaves. Dans la chapelle de Néronde, se trouve une

colonne funéraire, le cippe, avec l'inscription latine signifiant « Aux dieux mânes et à la mémoire éternelle, Titus Messala de son vivant s'est fait élever son tombeau ».

Mais de quand date le village ?

La suite au prochain numéro...



Le Cippe, à la chapelle

FOREZ_EST
communauté
de communes

JOURNÉES BROYAGE DE VÉGÉTAUX

- **VENDREDI 8 OCTOBRE 2021** - 9h à 12h / 13h30 à 16h30
à la plateforme de déchets verts de la DÉCHÈTERIE D'ÉPERCIEUX-SAINT-PAUL
- **VENDREDI 22 OCTOBRE** - 9h à 12h / 13h30 à 16h30
à la plateforme de déchets verts de la DÉCHÈTERIE DE PANISSIÈRES
- **MERCREDI 27 OCTOBRE** - 9h à 12h / 13h30 à 16h30
à la DÉCHÈTERIE DE CHAZELLES-SUR-LYON

Venez faire broyer vos végétaux !
(branches max 15 cm de diamètre)

IDÉAL POUR :

- Pailler votre jardin,
- ou en mélange dans votre composteur !

Gratuit !

Service Déchets
ZA de Bois Vert I - 185 chemin du Renouveau
42110 Épercieux-Saint-Paul
Tél. | 04 77 28 29 38 www.forez-est.fr

Autour de nous

• Les journées de broyage de la CCFE

3 journées de broyage sont proposées par la CCFE. Vous pouvez vous y rendre pour faire broyer vos végétaux. Et c'est gratuit !

Vendredi 8 octobre

Déchetterie d'Épercieux-Saint-Paul.

Vendredi 22 octobre

Déchetterie de Panissières

Mercredi 27 octobre

Déchetterie Chazelles-sur-Lyon.

9h-12h/13h30-16h30.

• La folle épopée d'une famille ordinaire

Samedi 9 octobre à 16h.

Maison du temps libre, Saint-Marcel-de-Félines, Route de Néronde.

Spectacle interactif pour les familles par une vraie famille. Dans le cadre des actions de soutien à la parentalité, la CCFE propose ce spectacle gratuit et ouvert à tous sur réservation.

04-77-54-28-99.

Pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans.

Les 3 derniers mois...



Marche nocturne

• Marche nocturne des Pas Coton - 2 juillet

Ce 2 juillet ils se sont retrouvés à l'étang de Néronde. Partis en balade par les Barrières Blanches pour revenir par Colombet, ils ont trouvé au retour grillades et merguez pour reprendre des forces.

• Concert à la chapelle ADN 3 juillet

Cette année, le public de la chapelle a pu découvrir un instrument inhabituel, le pianoforte, précurseur du piano moderne. Le duo violon/pianoforte a séduit le public qui a longuement manifesté son plaisir.

• Journée à l'étang - Société de Pêche - 14 juillet

La pluie et le froid ont eu raison de cette belle manifestation. Les pêcheurs ont dû venir chercher leur repas pour le déguster...chez eux.



Concert à la Chapelle



Concert de clôture du festival des montagnes du matin

• **Concert de clôture Festival des Montagnes du Matin - 8 août**

Le concert de clôture « L'Europe des folklores » s'est déroulé dans une église pleine, à Néronde. Il était consacré aux musiques d'inspiration populaire. La passion communicative des 25 musiciens était partagée par un public conquis !

• **Visite de Néronde - À la découverte de Néronde, place forte du Forez (Détours de Forez-Est) 11 août**

La visite organisée par l'Office du Tourisme et l'ADN a réuni 17 personnes passionnées par le sujet autour de Henning Hoel, président de l'ADN

• **But d'honneur - Société de boules- 25/26 septembre**

Cette manifestation s'est finalement déroulée au terrain de boules sous un beau soleil d'automne. . Dominique Poncet en a été le grand gagnant.

...Les 3 prochains

• **Semaine Bleue du 4 au 10 octobre**

Ciné Lumière à Balbigny projetera le film « Délicieux » le jeudi 7 octobre à 15h.

• **Spectacle Barbara « Noir, Couleur de Lumière » - 16 octobre 20h30 - Salle Henri IV**

Choix de textes et de chansons, mêlés de textes puisés dans les mémoires de Barbara, et lectures David Boumendil

• **Fermeture la pêche - le 31 octobre**



• **Vente de Noël « de Fil en Canette » - 20 novembre**

Comme chaque année, l'Association « de Fil en Canette » vous proposera des articles fabriqués par les couturières nérondoises tout au long de l'année. L'occasion de préparer vos cadeaux de Noël.

• **Semaine européenne de réduction des déchets les 27 et 28 novembre**

Exposition sur le thème du gaspillage alimentaire à la salle de la cure, organisée par la commission « tri sélectif ».

• **Illuminations - mercredi 8 décembre**

Le Sou des écoles et le Comité des fêtes seront heureux de vous accueillir autour de différents stands : créations des enfants, vin chaud, huîtres...

Le village en images

Vous aimez la photo? Envoyez nous vos plus beaux clichés (format JPEG), nous choisirons parmi les meilleurs celui qui sera publié le trimestre prochain. Si les réponses sont nombreuses, les photos illustreront les calendriers à venir. Merci de votre participation.



Portrait : Nathalie GRAND

Le parcours professionnel de Nathalie Grand passe d'abord par l'enseignement en lycée professionnel, puis en collège et lycée général. Après 7 années comme proviseure-adjointe au lycée Honoré d'Urfée à Saint-Etienne, elle a pris cette année la direction du lycée professionnel Pierre Coton.

Elle trouve à Néronde un lycée aux effectifs stables : 142 élèves dont 57 internes, encadrés par une équipe de 23 professeurs.

Pour Nathalie Grand, 3 maîtres mots sont au cœur de tout enseignement : respect, attention et écoute, qui permettent un échange et une relation humaine épanouissants.

Afin de donner plus de sens encore aux enseignements pratiques, elle souhaite créer de véritables chantiers-école sur le lieu d'apprentissage. Pourquoi pas, entre autres projets, la décoration de l'internat par les élèves, par exemple, qui donnerait un aboutissement visible et valorisant de leur travail ?



Nathalie GRAND, nouvelle proviseure du lycée Pierre Coton

Quizz

Une tablette de chocolat, une boîte de sucre, une bouteille de produit ménager sont terminées... Mais où vais-je donc jeter les emballages ? L'étiquette ne me renseigne pas vraiment, le logo n'est pas très clair et je n'y comprends pas grand-chose. Je reste perplexe.

Une multitude de symboles existe. Saurez-vous mieux que moi identifier chacun de ces pictogrammes ?

Testez vos connaissances avec ce quizz. La réponse est en dernière page !!!



Compte rendu du Conseil Municipal du 29 juin 2021

Présents :

MMES et MM : MONCELON Gérard, PLANCHE Geneviève, BUSSERY Michel, GOUTAILLER Cyril, TRIOMPHE Rodolphe, FÊCHE Sébastien, CLAIRET Martin, REVEL Évelyne, BAUDOUIN René, NICOLAS Geneviève.

Assiste au conseil Mme Laurie RAVEL, secrétaire de mairie.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 18 mai 2021

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 29 juin 2021

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Modification du nombre d'adjoints

Suite au décès de Robert Tissot qui occupait le poste de 1er adjoint, M. le Maire propose de laisser en place les 2 adjoints déjà élus, en soumettant au vote à main levée leur nomination :

1er adjoint : Geneviève PLANCHE, 9 voix pour, 1 abstention
2ème adjoint : Michel BUSSERY, 9 voix pour, 1 abstention

Nomination des conseillers délégués

M. le Maire propose aux membres du conseil la nomination de 3 conseillers délégués : Cyril GOUTAILLER, Geneviève NICOLAS, Sébastien FÊCHE

Indemnités des conseillers délégués

Prise sur l'enveloppe budgétaire dédiée à cet effet, l'indemnité de chaque conseiller s'élève à 239,85 euros brut.

Composition des commissions.

Voir document annexe.

Bail commune/TDF

Un nouveau bail avec TDF est proposé à la commune concernant l'antenne relais. Le présent bail qui court jusqu'en février 2029 serait renouvelé par un autre engagement de 20 ans à compter de sa signature. La somme versée par TDF à la commune passerait de 3000 à 3500 euros annuels.

Les membres du conseil souhaitent avoir plus de précisions concernant ce changement éventuel. La question est donc reportée au prochain conseil.

Adoption du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées).

La Communauté de Communes Forez-Est a proposé un soutien des commerces à hauteur de 1000 euros, 800€ pris en charge par elle-même et 200€ par la commune. Deux commerces en ont bénéficié à Néronde, sur les premier et deuxième confinements.

Les sommes dues par les communes seront retenues sur le montant des versements que leur attribue la CCFE.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Nomination d'un coordonnateur pour le recensement.

Geneviève NICOLAS accepte cette fonction.

Établissements de tarifs

Location de tables et de bancs : 1 table et 2 bancs : 3 euros

Photocopies - Déjà en vigueur, les tarifs suivants sont confirmés.

		Format A4	Format A3
Public	Noir & blanc	0,20 €	0,30 €
	Couleur	0,40 €	0,60 €
Associations	Noir & blanc	0,05 €	0,10 €
	Couleur	0,10 €	0,20 €

Fonctionnement de la cantine avec logiciel.

Martin Clairet rend compte des démarches qui ont été faites pour gérer les inscriptions et règlements des repas de la cantine scolaire.

A compter du mois d'octobre, la gestion administrative de la cantine sera assurée via internet. Une information sera donnée aux familles au mois de septembre.

Achat de support vélos.

Cyril Goutailler et les membres de la commission environnement proposent d'acheter un support cycle pour 3 vélos, pour un budget de 330,76 TTC.

Ce support sera installé à proximité de la mairie. Les membres du conseil municipal donnent leur accord pour cet achat.

Dossiers en cours

Michel Bussery

Activité du conseil municipal des enfants. Des nichoirs ont été fabriqués par les enfants et seront installés au stade. Le prochain conseil se tiendra ce samedi 3 juillet.

Réunion concernant la fréquentation des centres de loisirs (MJC Bussières et Balbigny) le mercredi et plus largement l'accueil des vacances. Le constat est que les demandes ont doublé et que les services sont saturés. Une réflexion va être menée pour élargir les capacités d'accueil.

Après l'installation d'une box fibre à l'école, c'est la mairie qui est désormais équipée de cette technologie.

Cyril Goutailler

L'achat d'une balayeuse de voirie est à l'étude.

Les illuminations de fin d'année seront étendues (rues des écoles, de la Madone, des œufs...)

La coupe des arbres au plan d'eau aura rapporté quelque 3500 euros à la commune.

Sébastien Fêche

Le devis de mise en place éventuelle de lambrequins aux fenêtres de rez-de-chaussée de la mairies s'élève à 1383,20€ HT

Celui de la remise en état du haut de l'escalier qui mène au chemin du petit bois s'élève à 870€ HT

On est en attente de l'ensemble des devis pour l'aménagement des bâtiments de la placette d'écuvage.

Geneviève Nicolas

Le règlement intérieur de la location des salles communales est en cours de finalisation.

Gérard Moncelon

Fait part du courrier d'une habitante soulignant que les hautes herbes abondantes au bord des routes représentaient un danger. Il indique que les travaux de fauchage ont commencé et que la situation devrait s'améliorer rapidement.

Il annonce qu'une subvention de 9200€ a été accordée, venant du département au titre du fond de solidarité.

Par contre la commune ne bénéficiera pas cette année de subvention de l'État au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Le Maire

Gérard MONCELON

Le secrétaire de séance

Michel BUSSERY

Prochain conseil le 25 octobre à 20h.

COMMISSION VOIRIE-ASSAINISSEMENT:

Sébastien FECHÉ - Martin CLAIRET - René BAUDOUIN

COMMISSION FINANCES :

Gérard MONCELON - Rodolphe TRIOMPHE – Cyril GOUTAILLER

COMMISSION BATIMENTS :

Sébastien FECHÉ - Geneviève PLANCHE - René BAUDOUIN - Cyril GOUTAILLER - Martin CLAIRET

COMMISSION CIMETIERE :

Geneviève PLANCHE – Geneviève NICOLAS - Martin CLAIRET – Michel BUSSERY

COMMISSION URBANISME – PATRIMOINE :

Geneviève PLANCHE – Michel BUSSERY – Sébastien FECHÉ – Evelyne REVEL – Geneviève NICOLAS

COMMISSION ENVIRONNEMENT-CADRE DE VIE :

Cyril GOUTAILLER – Sébastien FECHÉ – Evelyne REVEL – Geneviève NICOLAS – Rodolphe TRIOMPHE

COMMISSION TOURISME-CULTURE (Office de Tourisme des Montagnes du Matin, Médiathèque, Ecole de Musique) :

Geneviève PLANCHE – Rodolphe TRIOMPHE – Martin CLAIRET – Michel BUSSERY

COMMISSION COMMUNICATION – TRI SELECTIF :

Geneviève NICOLAS – Rodolphe TRIOMPHE – Martin CLAIRET – Geneviève PLANCHE – Evelyne REVEL

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE :

Michel BUSSERY – Rodolphe TRIOMPHE – Martin CLAIRET - Cyril GOUTAILLER

COMMISSION VIE SCOLAIRE-PERI-SCOLAIRE

Michel BUSSERY – Rodolphe TRIOMPHE – Martin CLAIRET

COMMISSION LYCEE :

Gérard MONCELON - Michel BUSSERY

COMMISSION APPEL D'OFFRES :

Membres titulaires : Gérard MONCELON – Cyril GOUTAILLER – René BAUDOUIN

Membres suppléants : Geneviève NICOLAS – Rodolphe TRIOMPHE – Sébastien FECHÉ

COMMISSION DES IMPOTS :

Membres : 23 membres proposés par le Maire

COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES :

Geneviève NICOLAS (CM) – Martin CLAIRET – Michel ANDRE (délégué de l'administration) – Jean BOTHERON (délégué du tribunal judiciaire)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

Président : Gérard MONCELON et 4 membres du Conseil Municipal

Membres : Geneviève PLANCHE – Michel BUSSERY – Cyril GOUTAILLER – Evelyne REVEL

DELEGUES SIEL :

Titulaire : Michel BUSSERY

Suppléant : Martin CLAIRET

DELEGUES SIEMLY (Syndicat des eaux)

Titulaires : René BAUDOUIN – Sébastien FECHÉ

Suppléant : Martin CLAIRET

DELEGUES COMMUNAUTAIRES :

Titulaire : Gérard MONCELON

Suppléant : Geneviève PLANCHE

DELEGUE ARMEE-DEFENSE:

René BAUDOUIN

Délégués Pédestres : Michel BUSSERY, Geneviève PLANCHE

Délégué Fleurissement : Cyril GOUTAILLER, Sébastien FECHÉ

Délégué des Associations : Michel BUSSERY, Cyril GOUTAILLER

Référents « Terres de Tisseurs » : Geneviève PLANCHE, Michel BUSSERY

Désignation des membres du CM au sein des Commissions Intercommunales de Forez-Est :

Commission « Aménagement du Territoire » : Geneviève NICOLAS

Commission « Santé, Social, Emploi » : Gérard MONCELON, Evelyne REVEL

Commission « Economie, Agriculture » : Gérard MONCELON

Commission « Infrastructures travaux voirie » : Gérard MONCELON

Commission « Sport, Culture, Événementiel » : Gérard MONCELON, Geneviève PLANCHE

Commission « Tourisme » : Geneviève PLANCHE

Le Conseil Municipal des Enfants



Nos jeunes conseillers municipaux prennent leur rôle très à cœur !

• **Qui sommes-nous ?**

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a été élu, après une « campagne » menée à l'école dans la classe d'Aline Mollard, le 2 février 2021. Il est composé de 5 membres titulaires et 1 membre suppléant.

Titulaires : Éléana, Gaston, Jade, Juliette, Lina.

Suppléant : Colin.

Le CME se réunit 1 fois par mois.



• **Qu'avons-nous fait ?**

Le CME a réalisé au printemps des nichoirs à oiseaux.

Trois nichoirs ont été installés dans les arbres, près des tables de pique-nique, au stade des Chassagnes.

Deux sont fabriqués à partir de planchettes (type « boîte aux lettres »),

Le troisième est fait de tiges de saule recourbées et il est garni de mousse et de paille.



• **Quels sont nos projets ?**

Nous souhaitons participer à l'animation du village et mener des projets qui enrichissent la vie des habitants et donnent envie de vivre à Néronde. Nous vous tiendrons informés dans le Néronde.com de nos prochaines actions





Les aménagements

Vous avez pu voir, et profiter, des derniers aménagements des dernières semaines :

Des bancs, place du Palud, place de l'Église et dans la Grand'rue

Un support à vélo place de la Liberté, face à la Mairie

Des nichoirs dans les arbres, près des tables de pique-nique, au stade des Chassagnes.



SPANC du SIMA Coise

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service obligatoire depuis 2006 sur tout le territoire français. À Néronde, il est assuré par le SIMA Coise. Il a

qui produisent des eaux usées domestiques et qui ne sont pas raccordés au réseau d'assainissement collectif. Ce contrôle a pour objet de vérifier l'existence d'un dispositif d'assainissement non collectif complet, entretenu et ne générant aucune nuisance. Le SPANC a également pour mission de valider tout projet d'assainissement autonome pour du neuf ou de la réhabilitation. Il doit valider par écrit ce projet (déclaration ANC à compléter par le propriétaire demandeur) avant tout travaux. Et le SPANC doit également contrôler les travaux sur chantier AVANT remblaiement. Ces 3 contrôles génèrent un rapport envoyé à l'utilisateur (copie en mairie) avec un avis qui peut être favorable ou défavorable. Chaque rapport déclenche une redevance ainsi que des obligations ou préconisations à respecter. Depuis 2011, pour toute vente d'une maison non raccordée aux égouts, le notaire réclame éga-

lement un contrôle du SPANC de moins de 3 ans. Si les conclusions sont défavorables, l'acquéreur aura 1 an pour se mettre en conformité à partir de la date de vente. Le SPANC a également contractualisé un marché public pour ouvrir l'accès aux usagers du territoire à des vidanges à des prix très compétitifs. Le SPANC est aussi présent pour tout conseil,



pour mission obligatoire de contrôler périodiquement (tous les 7 ans) tous les bâtiments

SPANC du SIMA Coise

1 Passage du Cloître 42 330 St Galmier

04 77 94 49 61

spanc@simacoise.fr

www.simacoise.fr

La Semaine Bleue, c'est 365 jours pour agir et 7 pour le dire

Lancée en 1951, la Semaine Bleue est la semaine nationale des personnes retraitées et personnes âgées.

Son but est d'informer et de sensibiliser le public sur le rôle économique, social et culturel que tiennent les personnes âgées, mais aussi sur les problèmes qu'elles rencontrent.

Cette année, la Semaine Bleue se déroule du 4 au 10 octobre et fête son 70^{ème} anniversaire.

Son thème est « **Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire** ».

Aujourd'hui, les personnes âgées souhaitent vivre dans un environnement et un lieu de vie en accord avec leur autonomie tout en privilégiant le lien social. Ce peut être à domicile, en établissement ou en habitat partagé.

« *Tout ce que vous faites pour*

« Tout ce que vous faites pour moi mais sans moi, vous le faites contre moi »

Nelson Mandela



moi mais sans moi, vous le faites contre moi » cette alerte lancée par Nelson Mandela nous invite à associer étroitement les personnes âgées à la programmation et à la réalisation des actions qui seront impulsées dans le cadre de la Semaine Bleue.

Inspiré de l'article publié sur le site : <https://semaine-bleue.org/>

Tout près de chez nous, à l'occasion de la semaine bleue, AB Cinéma à Balbigny organise une projection du film « **Délicieux** » le **7 octobre à 15h**, avec un goûter offert par le CCAS.

Pour voir les autres actions menées autour de nous, voir le site : [Semaine-bleue.org](https://semaine-bleue.org)

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Coordonnée en France par l'ADEME, la **Semaine Européenne de la Réduction des déchets (SERD)** est un temps fort de mobilisation au cours de l'année pour mettre en lumière et essayer les bonnes pratiques de production et de consommation

Aujourd'hui, **chaque Français produit en moyenne 580 kg de déchets ménagers et assimilés par an**. La quantité de déchets a doublé

en 40 ans. Nous achetons plus et plus fréquemment, et les produits sont de plus en plus éphémères.

Face à ce constat, la réduction des déchets est une démarche essentielle afin d'économiser les matières premières, de limiter les impacts sur l'environnement et diminuer le coût des déchets.

La réussite de la réduction des déchets est donc basée sur la prévention, c'est-à-dire avant leur production.

Cette année, la Commission Tri sélectif a décidé de participer à cette SERD. Nous organiserons donc une exposition

Samedi 27 et Dimanche 28 novembre, salle de la cure

Sur le thème du **Gaspillage alimentaire**

Nous espérons vous y retrouver nombreux !

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Réponses du quizz

LE RUBAN DE MÖBIUS



Symbole universel du recyclage depuis 1970, cette représentation de l'infini conçue par le mathématicien allemand August Ferdinand Möbius signifie que votre emballage est recyclable, et qu'il peut donc être redirigé vers une filière de collecte et de valorisation des déchets comme celles du Groupe Paprec. Attention toutefois : quand le sigle affiche un pourcentage en son centre, il indique alors la quantité de matières recyclées utilisées pour fabriquer votre produit.

POINT VERT



Logo trompeur s'il en est, le Point Vert n'indique absolument pas que les emballages sur lesquels on le trouve sont recyclables. Il signifie simplement que l'entreprise qui l'a apposé sur son produit verse une contribution à Citeo, un organisme chargé de piloter le tri et le recyclage en France. Né en 1992 mais source de confusion, il devrait progressivement disparaître au profit du logo Triman.

TRIMAN



Apparu en janvier 2015, ce logo qui affiche un petit personnage et trois flèches noires signifie que l'emballage en question est valorisable, et peut donc être trié. Relativement rare il y a encore quelques temps, et visible uniquement sur les notices d'utilisation des produits ou les sites internet des fabricants, il devrait pourtant devenir une norme en matière de gestion des déchets ménagers et figurer sur tous les emballages recyclables à partir de 2021. C'est en tout cas le souhait du gouvernement actuel.

TIDY MAN



Si ce petit pictogramme ne vous donne aucune information sur le caractère recyclable ou non de votre emballage, il a pourtant le mérite d'être clair. Sa mission ? Tout simplement vous inciter à jeter votre emballage dans une poubelle, et pas sur la voie publique. Parce que même si cela peut vous sembler évident, il est toujours bon de rappeler certaines bases.

LES LOGOS PETE, PEHD, PP, ETC

Méfiez-vous des trois flèches qui entourent ces mystérieux sigles, elles n'indiquent pas que le plastique utilisé pour fabriquer l'emballage est recyclable. Les abréviations, elles, précisent en revanche de quel type de plastique il s'agit, et sont graduées de 1 à 7 pour représenter les différentes familles de matériaux. Mais notez toutefois que certains plastiques comme le PET (celui de vos bouteilles d'eau) ou le PEHD (qui sert à fabriquer des contenants rigides) sont parfaitement valorisables et valorisés.



Ne manquez aucune info de Néronde !

Vous n'avez pas encore téléchargé l'application Illiwap ? Pas de panique, vous pouvez toujours le faire. Totalement gratuite et anonyme, illiwap est téléchargeable sur votre smartphone ou iphone.

Vous serez ainsi informés de tous les événements sur la commune : travaux sur la voie publique, alertes météo, coupures de courant...



Pour passer des infos sur le prochain Néronde.com, associations ou particuliers, ou pour nous faire parvenir vos photos :

Contact

Commission Communication

06 77 81 13 45

gyd.nicolas@gmail.com

Réalisation et publication **Commission « Communication »**

Si vos voisin(e)s n'ont pas eu ce numéro, ils peuvent le demander en mairie

Ne pas jeter sur la voie publique